



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- Info PV Commission restreinte de Discipline du 27.09.2023
- PV Commission restreinte d'Organisation des Compétitions du 26.09.2023
- PV Commission d'Organisation des Compétitions du 28.09.2023
- ERRATUM PV Commission des Terrains du 20.09.2023
- PV Commission restreinte Football Animation du 28.09.2023
- Page Technique

SITE DE MELUN

ATTENTION : le standard téléphonique reste à ce jour encore inefficace.
 Vous devez composer le **06.43.70.72.10**

CALENDRIERS

Retrouver en fin de journal les calendriers par journées
 U13 EXCELLENCE
 U13 à 11

FOOT FEMININ

Retrouver dans ce numéro les plateaux amicaux des critères féminins du **samedi 30 septembre 2023**

FOOT ANIMATION

Retrouver dans ce journal les plateaux amicaux
 U9 Espoir
 U10/U11
 U12/U13
 du **samedi 07 octobre 2023**

FORMATION SECRETAIRE / CORRESPONDANT

Une formation secrétaire/correspondant se déroulera le **samedi 14 octobre 2023** au District - site de MELUN de 9H30 à 12H00

Coupon réponse en page intérieure

REPORT DES FORMATIONS

CFI

L'Institut Fédéral de Formation rencontre actuellement un problème technique avec la plateforme permettant l'accès aux nouveaux modules de formation

En conséquence, les sessions planifiées au cours du mois d'octobre doivent être reportées

Un nouveau calendrier sera rapidement présenté par le Département Technique

STATUT DE L'ARBITRAGE

DEROGATION ART.49

Suite à la décision du Comité Exécutif de la FFF quant à une mesure dérogatoire pour la saison 2023/2024, à l'article 49 du Statut de l'Arbitrage à savoir **le report de la date limite de renouvellement et de changement de statut des arbitres du 31 août au 30 septembre et par suite, le décalage de la date limite d'information des clubs en infraction du 30 septembre au 31 octobre**, un nouveau Procès-Verbal du Statut de l'Arbitrage paraîtra courant octobre.
 Merci de ne pas tenir compte pour le moment du Procès-Verbal paru vendredi dernier.

TUTORIEL

MODULE

COMPETITIONS

A compter de la saison 2023/2024, la consultation dans Footclubs des matches, calendriers et classements évolue.

En effet, la F.F.F. a développé un nouveau module de gestion des compétitions qui a fait l'objet d'une expérimentation sur plusieurs Ligues et Districts pilotes qui aura duré 3 saisons.

Ainsi, la saison 2023/2024 marque la généralisation de ce nouveau module à l'ensemble des Ligues et Districts en France, ce qui a pour conséquence une évolution visuelle de l'environnement « compétitions » dans Footclubs.

Pour appréhender au mieux cette nouveauté, nous vous invitons à consulter l'article mis en ligne sur le site internet du District.

REJOIGNEZ NOS COMMISSAIRES !!

Vous êtes désireux de vous investir en tant que commissaire du District, vous souhaitez mettre vos compétences et votre expérience au service de l'intérêt général, vous avez de la disponibilité, n'hésitez pas à postuler pour intégrer, par exemple, l'une des commissions ci-dessous :

- **Commission de Discipline** (réunion hebdomadaire en soirée pour traiter les incidents disciplinaires)
- **Commission des Terrains et Installations Sportives** (visite des sites selon un planning établi à l'avance pour vérifier la conformité des installations)
- **Commission d'Organisation des Compétitions** (réunion hebdomadaire en après-midi pour assurer la gestion des compétitions)

Pour toutes ces commissions, une maîtrise des outils informatiques est un plus.

Les candidatures sont à adresser par mail : direction@seineetmarne.fff.fr

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

**RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures
- le dimanche de 9 heures à 18 heures**

Permanence du weekend des 30 septembre et 01 octobre 2023



M. Cédric GUILLOSO
06.43.70.72.10

Agenda du District

MONTRÉAL

COMMISSION

Mercredi 04 octobre 2023

Commission de Discipline

16H00



DISTRICT SEINE ET MARNE DE FOOTBALL

FORMATION
SECRETAIRE / CORRESPONDANT

Le samedi 14 octobre 2023

De 9H30 à 12H00

Au District à MELUN

N° affiliation du club : *Nom du club* :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Adresse Courriel :

Téléphone Domicile : **Téléphone Portable** :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Adresse Courriel :

Téléphone Domicile : **Téléphone Portable** :

Nom et Prénom de la personne :

Fonction au sein du club :

Adresse Courriel :

Téléphone Domicile : **Téléphone Portable** :

Toute la correspondance doit être adressée soit :

Au siège Social : 19 rue de Dammarie – 77000 MELUN / Tél. : 01.64.83.57.57 / Télécopie : 01.64.83.57.58 /

A la Direction Administrative : 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY / Tél. : 01.60.04.14.44 / Télécopie : 01.60.04.87.74

Adresse mail commune : secretariat@seineetmarne.fff.fr



Commission Départementale de Discipline

INFORMATION

PROCÈS VERBAL du mercredi 27 septembre 2023

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

CHAMPIONNAT

**Match 26558562
Melun 2 – Fontainebleau 1
SENIORS D1 du 24/09/2023**

**Match 26822084
Villeparisis 2 – MCG 2
SENIORS D2A du 24/09/2023**

**Match 26561836
Dammarie 1 – Nangis 1
SENIORS D2B du 24/09/2023**

**Match 26823478
Mormant 1 – Bagneaux 1
SENIORS D2C du 24/09/2023**

**Match 26821286
Val de France 2 – Ferrières 1
SENIORS D3C du 24/09/2023**

**Match 26808177
Nandy 31 – Brie Est 31
VETERANS D1 du 24/09/2023**

**Match 26809251
Ozoir 21 – St Thibault 21
U18 D1 du 24/09/2023**

**Match 26809252
Savigny 21 – Bussy 21
U18 D1 du 24/09/2023**

Match 26809440
Savigny 21 – Pontault UMS 21
U16 D1 du 24/09/2023

Match 26825703
Meaux 22 – Torcy 24
U16 D2A du 24/09/2023

MATCH 27190790
Val d'Europe – LEM
SENIORS D1 FUTSAL du 26/09/2023



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 26 septembre 2023

Commission restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant. Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.
L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM 55 ANS du 24/10/2023

- **Match N° 27099839 – MOUSSY NEUF ES 40 – CHEMINOTS EST PARIS 40 (Poule A)**

FORFAITS

Match N° 27100233 – FERRIERES EN BRIE 40 – COLLEGIEN CROISSY 40 – CRITERIUM 55 ANS Poule C du 24/09/2023

Lecture de la feuille de match

L'équipe de COLLEGIEN CROISSY ne s'est pas déplacée

***1^{er} forfait non avisé**

Match N° 27176578 – MORMANT 1 – MONTEREAU 1 – SENIORS D1 FEMININES du 23/09/2023

Lecture du courriel du club de MONTEREAU ASA avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

***1^{er} forfait avisé**

Match N° 27176573 – MONTEREAU 1 – PONTAULT COM. UMS 1 – SENIORS D1 FEMININES du 30/09/2023

Lecture du courriel du club de MONTEREAU ASA avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

***2ème forfait avisé**

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES - TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 23 et 24 Septembre 2023

Match 27100238 ROISSY ANTILLAIS 40 – GRETZ TOURNAN SC 41 – CRITERIUM 55 ANS Poule C du 24/09/2023

Lecture du courriel du club de ANTILLAIS ROISSY EN BRIE demandant de disputer la rencontre le 29/10/2023 au lieu du 24/09/2023

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Week-end du 30 Septembre et 1^{er} octobre 2023

Match 27176575 – ENT. OTHIS CSD 1 – VAUX LA ROCHETTE 2 – SENIORS D1 FEMININE du 30/09/20203

Lecture du courriel du club d'OTHIS demandant de disputer la rencontre à 18H00 au lieu de 16H30

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match 27190786 – CHESSY ACADEMY 1 – ET. FUTSAL C. MELUN 3 – FUTSAL D1 du 30/09/20203

Suite au courriel de la Mairie de CHESSY indiquant l'indisponibilité du gymnase, cette rencontre est reportée à une date ultérieure

***Accord de la commission**

Week-end du 11 et 12 Novembre 2023

Match 27190798 – CHESSY ACADEMY 1 – ALLIANCE 77 1 du 11/11/20203

Suite au courriel de la Mairie de CHESSY indiquant l'indisponibilité du gymnase, cette rencontre est reportée à une date ultérieure

***Accord de la commission**

RETRAITS/FORFAITS GENERAUX

FORFAITS GENERAUX

**ENT. FEMININE SUD \$M
CHAMPS \$/MARNE**

**SENIORS D1 FEMININES
SENIORS D1 FEMININES**

GYMNASES FUTSAL

VAL D'EUROPE	GYMNASE DE LILANDRY Boulevard des Sports 77700 BAILLY ROMAINVILLIERS	SENIORS D1
LES ETOILES DE MOUSSY L E M	GYMNASE MUNICIPAL 35 Rue du Puits d'Affetet 77230 MOUSSY LE VIEUX	SENIORS D1
VILLEPARIS USM	GYMNASE AUBERTIN 67 Rue de Ruze 77270 VILLEPARISIS	SENIORS D1
LIEUSAIN FOOT AS	GYMNASE RICHARD DACOURY Boulevard Schoelcher 77127 LIEUSAIN	SENIORS D1
CHESSY ACADEMY	GYMNASE DU BICHERET 2, Chemin du Bicheret 77700 CHESSY	SENIORS D1
ALLIANCE 77	GYMNASE MUNICIPAL Rue Marcel Beaudoin (ANCIENNE ROUTE DE SOIGNOLLES) 77166 EVRY GREGY SUR YERRE	SENIORS D1
ET.FUTSAL.C.MELUN 3	GYMNASE PIERRE LESPIAT 1 Boulevard de l'Almont 77000 MELUN	SENIORS D1
CHAMPS FC 2	GYMNASE DU NESLES Boulevard de Nesles 77420 CHAMPS SUR MARNE	SENIORS D1
JOLIOT GROOM'S 2 -	GYMNASE ANQUETIL 240 rue Albert Camus 77190 DAMMARIE LES LYS	SENIORS D1
ESP SLT	GYMNASE JEAN ZAY Avenue Victor Schoelcher 77176 SAVIGNY LE TEMPLE	SENIORS D2
AVON FC 2	GYMNASE BUTTE MONTCEAU 36 Rue des Chênes 77210 AVON	SENIORS D2
LESIGNY U.S.C.	GYMNASE DES HIVERNAUX Avenue de Leingarten 77150 LESIGNY	SENIORS D2

LE MEE SPORTS	GYMNASE CAULAINCOURT 221 Avenue du Vercors 77350 LE MEE SUR SEINE	SENIORS D2
NOISIEL FA	GYMNASE DU COSEC Cours des 2 parcs 77186 NOISIEL	SENIORS D2
SENGOL 77 3	GYMNASE DE LA FRATERNITÉ Bd du Segrais 77185 LOGNES	SENIORS D2
COURTRY ACADEMIE	GYMNASE DE LA DHUYS	SENIORS D2
COURTRY F	GYMNASE DE LA DHUYS	SENIORS D2
MOUVE IT	Gymnase sivos Complexe sportif Rue du Clos de la Ferme 77560 Villiers-Saint-Georges	SENIORS D2
BS ACADEMY	Gymnase Delambre	SENIORS D1 et D2



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 28 septembre 2023

Présidence : André ANTONINI

Secrétaire de séance : Marcel CULEDDU

Présents : Francis BERNAVILLE - Olivier FREMIOT

Assiste : Olivier FERNANDEZ (administratif)

Absent excusé : Claude ADAM -

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Feuille de matchs manquantes

*Reports/Modifications

*Suspension de Terrain

*Engagements

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
26823193	24/09/23	SENIORS D3 E	VAUX ROCHETTE 1	MORET VENEUX SAB 1
27140660	24/09/23	SENIORS D4 B	BRIE EST 1	LESIGNY 2
27136677	24/09/23	SENIORS D4 C	BAGNEAUX NEM 2	DAMMARIE 2
27141515	24/09/23	VETERANS D4 A	MOUROUX 31	BRIE MORINS 31
27101090	24/09/23	VET+45 C	PONTAULT UMS 35	NOISIEL F ACADEM 35
27101496	24/09/23	VET+45 E	VARENNES 35	ST GERMAIN LAV 35
27191282	24/09/23	U18 D3 A	TRILPORT 22	PLAINE FR/CLAYE 23
27191284	24/09/23	U18 D3 A	PIN VILLEVAUDE 21	BRIE FC 21

27191288	24/09/23	U18	D3 A	FERTE S/J 21	ST PATHUS OISSERY 21
26825867	24/09/23	U16	D2 B	MELUN 23	FERTE S/J 21
27170194	24/09/23	U16	D3 E	BOISSISE PRINGY 22	PONTHIERRY 22
26810195	23/09/23	U14	D2 A	CLAYE SOUILLY 22	COURTRY 21
27143778	23/09/23	U14	D4 C	PONTAULT UMS 23	COMBS LA VILLE 22
27143783	23/09/23	U14	D4 C	LIEUSAIN FOOT 22	PONTHIERRY 22

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE – TERRAINS CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 30 septembre et 01 octobre 2023

MATCH 27143965 BOISSISE PRINGY 22 – AVONNAISE 22 U14 D4D DU 30/09/2023

Demande de modification de date du club de **AVON** pour disputer la rencontre le 04/11/2023

Demande refusée par le club de BOISSISE PRINGY

MATCH 27168901 MEAUX CS ACADE. 23 – ENT. FCMH COSMO 22 U16 D3B DU 01/10/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MEAUX CS** pour disputer la rencontre à 12H30 au lieu de 15H00

En attente accord FCMH COSMO

Week-end du 07 et 08 octobre 2023

MATCH 27169476 AVONNAISE 22 – DAMMARIE 22 U16 D3E DU 08/10/2023

Demande de modification d'horaire du club de **AVON** pour disputer la rencontre à 13h00 au lieu de 12h00

En attente accord DAMMARIE FC

MATCH 26825674 TORCY 24 – BREUILLOISE 21 U16 D2A DU 08/10/2023

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **TORCY** pour disputer la rencontre à 13h00 au lieu de 17H00

En attente accord BREUILLOISE

Week-end du 14 et 15 octobre 2023

MATCH 27169537 AVONNAISE 22 – VARENNES 21 U16 D3E DU 15/10/2023

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **AVONNAISE** pour disputer la rencontre du 15/10/2023 sur les installations de VARENNES

En attente accord VARENNES

SUSPENSION DE TERRAINS

Club de PONTHIERRY

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 19/04/2023

« ... Match 25284452

Ponthierry 2 – Presles 1

U16 D3F du 26.03.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

- **La Commission décide de suspendre le terrain de Ponthierry pour l'équipe U16 D3F pour 2 matchs fermes et transmet le dossier à la COC.**

... »

La Commission informe le club de **PONTHIERRY** que cette sanction est applicable pour la rencontre suivante :

**Match 27170196 PONTHIERRY 2 – DAMMARIE 2
U16 D3E du 15/10/2023**

Le club de PONTIERRY se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considerant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **PONTHIERRY**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

Club de LONGUEVILLE

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 24/05/2023

« ... **24610002**

Longueville 1 – Le Mée 1

U16 D1 du 23/04.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

« ... La Commission inflige au surplus une suspension de DEUX (2) matchs fermes de terrain à l'équipe de LONGUEVILLE pour envahissement de terrain et acte de brutalité envers officiel en vertu des articles 2.1B et 4.1.1 Du Règlement Disciplinaire du District de Seine et Marne de Football ... »

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 24/05/2023

« ... **Match 24610033**

Mitry Mory 1 – Longueville 1

U16 D1 du 16.04.2023

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré, hors la présence de Mme Pascale GODEFROY,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

La Commission décide d'infliger UN (1) match ferme de suspension de terrain aux équipes de Mitry Mory et de Longueville pour bagarre générale et envahissement de terrain

La Commission transmet le dossier à la COC pour application ... »

La Commission informe le club de **LONGUEVILLE** que cette sanction est applicable pour les rencontres suivantes :

Match 26826045 LONGUEVILLE 1 – PONTIERRY 1

U16 D2Cdu 08/10/2023

Considérant que le club de LONGUEVILLE a obtenu l'accord de la municipalité pour le prêt des installations de la Commune de NANGIS

Par ces motifs, la rencontre en référence aura donc lieu le 08/10/2023 à 13H00 sur les installations de NANGIS

Match 26826055 LONGUEVILLE 1 – LOING 1

U16 D2Cdu 15/10/2023

~~Considérant que le club de LONGUEVILLE a obtenu l'accord de la municipalité pour le prêt des installations de la Commune de NANGIS~~

~~Par ces motifs, la rencontre en référence aura donc lieu le 15/10/2023 à 13H00 sur les installations de NANGIS~~

Considérant que le club de LONGUEVILLE informe la Commission, que la rencontre en référence aura lieu à BRAY SUR SEINE.

Pars ces motifs, la Commission demande au club de LONGUEVILLE de transmettre l'accord de la municipalité de BRAY SUR SEINE pour le prêt de leurs installations.

Le club de LONGUEVILLE se doit donc de présenter un terrain de repli,

Match 26826065 LONGUEVILLE 1 – AVON 1

U16 D2Cdu 26/11/2023

Le club de LONGUEVILLE se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considerant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **LONGUEVILLE**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

Club de PONTAULT UMS

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 24/05/2023

« ... 24584898

Pontault UMS 1 – Ozoir 2

Seniors D1 du 23/04.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

« ... La Commission inflige à l'équipe SENIORS 1 de l'UMS PONTAULT de DEUX (2) matchs fermes de suspension de terrain, pour utilisation d'engin pyrotechnique pendant et après la rencontre, menaces et insultes envers l'équipe d'OZOIR pendant et après la rencontre en vertu des articles 2.1b et 4.1.1 du Règlement disciplinaire du District de Seine et Marne, ... »

La Commission informe le club de **PONTAULT UMS** que cette sanction est applicable pour la rencontre suivante :

**Match 26823452 PONTAULT UMS 1 – LESIGNY 1
SENIORS D2Cdu 26/11/2023**

Le club de PONTAULT UMS se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **PONTAULT UMS**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

Club de MITRY MORY

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 24/05/2023

« ... Match 24610033

Mitry Mory 1 – Longueville 1

U16 D1 du 16.04.2023

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré, hors la présence de Mme Pascale GODEFROY,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

La Commission décide d'infliger UN (1) match ferme de suspension de terrain aux équipes de Mitry Mory et de Longueville pour bagarre générale et envahissement de terrain

La Commission transmet le dossier à la COC pour application ... »

La Commission informe le club de **MITRY MORY** que cette sanction est applicable pour la rencontre suivante :

**Match 26825676 MCG 1 – TORCY 4
U16 D2A du 22/10/2023**

Le club de MITRY MORY se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **MITRY MORY**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

Club de MONTEREAU

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 07/06/2023

« ... Match 24584933

Montereau 1 – Pays Creçois 1

SENIORS D1 du 16.04.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

« ... La Commission inflige une suspension de terrain de DEUX (2) matchs fermes à l'équipe SENIORS D1 de Montereau pour, acte de brutalité sur officiel, acte de brutalité dans les vestiaires envers l'équipe visiteuse de la part des joueurs de Montereau et propos injurieux et menaçant envers des joueurs et des officiels de la part des spectateurs de Montereau ... »

La Commission informe le club de **MONTEREAU** que cette sanction est applicable pour les rencontres suivantes :

Match 26821481 MONTEREAU 1 – CESSON 2

SENIORS D2C du 08/10/2023

1) Considérant que le club de MONTEREAU informe la Commission que la rencontre en référence aura lieu sur les installations de MELUN

Pars ces motifs, la Commission demande au club de MONTEREAU de transmettre l'accord de la municipalité de MELUN pour le prêt de leurs installations.

2) Considérant que le club de MONTEREAU informe la Commission que la rencontre en référence aura lieu sur les installations de DAMMARIÉ LES LYS

Pars ces motifs, la Commission demande au club de MONTEREAU de transmettre l'accord de la municipalité de DAMMARIÉ pour le prêt de leurs installations.

Match 26823481 MONTEREAU 1 – LESIGNY 1

SENIORS D2C du 15/10/2023

Considérant que le club de MONTEREAU informe la Commission que la rencontre en référence aura lieu sur les installations de MELUN

Pars ces motifs, la Commission demande au club de MONTEREAU de transmettre l'accord de la municipalité de MELUN pour le prêt de leurs installations.

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **MONTEREAU**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

Club de VILLEPARISIS

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 07/06/2023

« ... Match 24609574

Claye Souilly 2 – Villeparisis 1

U16 D2A du 04.06.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

« ... La Commission suspend le terrain de l'équipe U16 D2A de Villeparisis pour 1 match ferme pour comportement intimidant/menaçant et propos grossiers injurieux envers le corps arbitral de la part de supporter. ... »

La Commission informe le club de **VILLEPARISIS** que cette sanction est applicable pour les rencontres suivantes :

Match 26809396 VILLEPARISIS 1 – VAL DE France 1

U16 D1 du 08/10/2023

Le club de VILLEPARISIS se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considerant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **VILLEPARISIS**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

Club de COULOMMIERS

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 14/06/2023

« ... Match 25253810

Coulommiers 2 – Esbly Efe Sports 1

SENIORS D4A du 26.03.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

« ... La Commission décide de suspendre le terrain de l'équipe de Coulommiers 2 pour UN (1) matchs fermes pour, acte de brutalité sur officiel... »

La Commission informe le club de **COULOMMIERS** que cette sanction est applicable pour la rencontre suivante :

Match 26821259 COULOMMIERS 2 – FERRIERES 1

SENIORS D3C du 22/10/2023

Le club de COULOMMIERS se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considerant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **COULOMMIERS**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

Club de COMBS

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 14/06/2023

« ... Match 24608952

Combs 1 – Dammarie FC 1

U18 D1 du 04/06/2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

« ... La Commission décide d'infliger une suspension de DEUX (2) matchs fermes de terrain à l'équipe de COMBS pour comportement menaçant, intimidant et tentative de brutalité par des supporters de Combs envers joueurs pendant et après la rencontre... »

La Commission informe le club de **COMBS** que cette sanction est applicable pour la rencontre suivante :

Match 26827605 COMBS 1 – PONTAULT PORTG 1

U18 D2B du 05/11/2023

Le club de COMBS se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **COMBS**

« 40.7 - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacements des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

Club de VERNEUIL

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 28/06/2023

« ... Match 25253975

Verneuil 1 – Courtry Academie 1

SENIORS D4D du 04/06/2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

« ... La Commission décide de suspendre TROIS (3) matchs fermes le terrain de l'équipe de Verneuil pour envahissement de terrain par les spectateurs de Verneuil et coups sur arbitre assistant pendant et hors rencontre par les spectateurs du club recevant ... »

La Commission informe le club de VERNEUIL que cette sanction est applicable pour la rencontre suivante :

**Match 26822904 VERNEUIL 1 – COLLEGIEN 1
SENIORS D3D du 08/10/2023**

**Match 26822911 VERNEUIL 1 – BRIARD 2
SENIORS D3D du 22/10/2023**

**Match 26822920 VERNEUIL 1 – CHAMPS 1
SENIORS D3D du 19/11/2023**

Le club de VERNEUIL se doit donc de présenter un terrain de repli,

Demande du club pour jouer à Fontenay Trésigny,
Les 2 clubs étant en entente,
La demande ne peut pas être acceptée.

Considerant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de VERNEUIL

« 40.7 - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les « 40.7 - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

Club de SENART MOISSY

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 03/05/2023

« ... Match 25299566

Sénart Moissy 1 – Mitry Mory 1

SENIORS FEMININES D1 du 04.03.2023

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

(.../...)

- **La Commission décide d'infliger deux matchs de suspension ferme de terrain à l'équipe de Moissy pour insultes, menaces et jet d'eau au visage de l'arbitre par un spectateur pendant et après la rencontre., ... »**

La Commission informe le club de SENART MOISSY que cette sanction est applicable pour les rencontres suivantes :

**Match 27176569 SENART MOISSY 1 – LOGNES 1
SENIORS FEMININES D1 du 30/09/2023 –**

Match reporté en raison de la Coupe de France Féminines.

La sanction reste applicable sur la nouvelle date de jeu

Match 27176599 SENART MOISSY 1 – OTHIS 1 SENIORS FEMININES D1 du 21/10/2023

Le club de **SENART MOISSY** se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considerant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **SENART MOISSY**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. ... »

ENGAGEMENTS

SENIORS

GROUPE B : PRESLES 2 (publication le 27/09/2023)

CRITERIUM 55

GROUPE B : CLAYE SOUILLY 41 (publication le 28/09/2023)

En attente – VAIRES 41

U18 D3

GROUPE B : BOIS LE ROI 1 (publication le 27/09/2023)

U14 D4

GROUPE D : FONTAINEBLEAU 2 (publication le 27/09/2023)

VETERANS D4

En attente – COURTRY 32, COULOMMIERS 32 et LONGUEVILLE 32

Les calendriers par journées sont à consulter sur FOOTCLUBS

RETRAITS / FORFAITS GENERAUX

FONTENAY TRESIGNY 1	SENIORS	D2 B	AMENDE 72 €
DAMMARTIN 1	SENIORS	D3 A	AMENDE 72 €
FERTE S/J 1	SENIORS	D4 A	AMENDE 57 €
EFESPOR 2	SENIORS	D4 A	AMENDE 57 €
REUNIONNAIS SENART 1	SENIORS	D4 B	AMENDE 57 €
ST GERMAIN LAVAL 1	SENIORS	D4 C	AMENDE 57 €
ESBLY 31	VETERANS	D3 A	AMENDE 57 €
NANGIS 31	VETERANS	D3 C	AMENDE 57 €
FONTAINEBLEAU PORT 31	VETERANS	D4 C	AMENDE 57 €
VAIRES 35	VET +45	A	AMENDE 57 €
COURTRY 35	VET +45	A	AMENDE 57 €
COULOMMIERS 35	VET +45	B	AMENDE 57 €
VAL D'EUROPE 36	VET +45	C	AMENDE 57 €
MAGNY FC 5	CDM	D1	AMENDE 57 €
BOCAGE AMICALE 5	CDM	D2 C	AMENDE 57 €
MAROLLES AS 5	CDM	D2 C	AMENDE 57 €
FERRIERES 21	U18	D2 B	AMENDE 57 €
GATINAIS 21	U18	D2 C	AMENDE 57 €

AFPO 21 21	U18	D3 A	AMENDE 57 €
COURTY ACADEMY 21	U16	D3 A	AMENDE 57 €
BUCEENNE 21	U16	D3 C	AMENDE 57 €
BAGNEAUX NEMOURS 22	U16	D3 F	AMENDE 57 €
FC GUIGNES 21	U16	D3 F	AMENDE 57 €
BRIE EST 21	U14	D3 B	AMENDE 57 €
FC GUIGNES 21	U14	D3 B	AMENDE 57 €
ESBLY 21	U14	D3 B	AMENDE 57 €
BUCEENNE 21	U14	D4 B	AMENDE 57 €
POMMEUSE FAREM 21	U14	D4 C	AMENDE 57 €
BOCAGE AMICALE 21	U14	D4 D	AMENDE 57 €



Commission Départementale des Terrains & Installations Sportives

PROCES VERBAL du mardi 20 Septembre 2023

Président de séance : M. AUTREUX Patrick

Secrétaire de séance : M. MARQUES Julio

Présents M. BERNAVILLE Francis, M. BENBACHIR Mohamed, Mme , GODEFROY Pascale, LORENZO Joseph, M. VAN-HEESVELDE Emile.

Assistent : Mme MARMION Audrey (administratif), Mme POTHEE Dorothee (administratif), M. MAKSYMIUK Nicolas (Directeur Administratif), M. GODEFROY Dominique (CD).

Excusé : VISSUZAIN Jean-Yves

Mise en place de la saison 2023 / 2024

Dominique Godefroy a rappelé le rôle et les missions d'un commissaire des terrains et des installations sportives.

- Assurer une veille sur les installations à échéance de classement.
- Prise de rendez-vous de visite des installations.
- Suivi du dossier et 1ère relance des documents manquants
- Contrôle du rapport de visite et de la demande de classement par la CDTIS avant envoi au Secrétariat Administratif du District.
- PV des terrains visités, en précisant s'il y a des non-conformités.

- Liste des documents demandés pour classer une installation :
 - o Demande de classement datée et signée par la mairie et le commissaire
 - o Rapport de visite avec photos
 - o Plan côté de l'aire de jeu
 - o Plan côté des vestiaires
 - o Plan de masse
 - o AOP ou AAC ou PV de la commission de sécurité.

Seuls les dossiers complets seront validés

- Classement des gymnases :
Une visite d'un gymnase va être programmée pour que l'ensemble des commissaires puissent s'approprier de tous les contrôles à réaliser pour un classement Futsal.
- Rapport de visite avec photos :
Un exemple de rapport va être envoyé aux commissaires. Si besoin, une aide sera apportée pour l'ajout des photos.

Un exemple de rapport de classement T4 à T7 sera transmis aux membres de la CDTIS.

TERRAINS A VISITER

VILLEPARISIS Stade AUGUSTE DELAUNE NNI 77 514 01 01

Rendez-vous le 28 Septembre à 10H30 pour la visite décennale.

LA FERTE SOUS JOUARRE Stade ESTIER1 NNI 77 183 02 01

LA FERTE SOUS JOUARRE Stade ESTIER2 NNI 77 183 02 02

LA FERTE SOUS JOUARRE Stade ESTIER3 NNI 77 183 02 03

LA FERTE SOUS JOUARRE Stade ESTIER4 NNI 77 183 02 04

CHANTELOUP EN BRIE Stade de la JONCHERE 1 NNI 77 085 01 01

CHANTELOUP EN BRIE Stade de la JONCHERE 2 NNI 77 085 01 02

DAMMARTIN EN GOELLE Stade JESSE OWENS NNI 77 153 02 01



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du jeudi 28 septembre 2023

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

COURRIER CLUB :

Demande d'intégration au Criterium Excellence et U13 Départemental Foot à 11

Club : USF Trilport

Considérant la demande d'intégration au Critérium U9 à U12 Excellence ainsi que sur le Criterium Départemental U13 Foot à 11 du club de Trilport en date du 14/09/2023,

Considérant que le club de Trilport a complété l'autodiagnostic sportif et candidaté au label au cours de la saison sportive 2022-2023,

Considérant que l'article 3 du règlement Criterium Excellence et Criterium Départemental U13 Foot à 11 permet à des clubs non labélisés de participer aux différents Criteriums sous réserve d'avoir complété et candidaté au label,

Considérant l'avis favorable des CTD-DAP,

Par ces motifs,

La Commission donne son accord pour l'intégration du club de USF Trilport au sein du Criterium U9-U10-U11 et U12 Excellence ainsi que sur le Criterium Départemental U13 Foot à 11.

Agenda Technique

CERTIFICATIONS OCTOBRE 2023

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
CERTIFICATION 1	28/10/2023	MONTRY	COMPLETES	
CERTIFICATION 2	28/10/2023	MONTRY		
CERTIFICATION 3	28/10/2023	MONTRY		

L'Institut Fédéral de Formation rencontre actuellement un problème technique avec la plateforme permettant l'accès aux nouveaux modules de formation.

En conséquence, les sessions CFI planifiées au cours du mois d'octobre doivent être reportées.

Un nouveau calendrier sera rapidement présenté par le Département Technique.

ATTENTION

les certifications du 28 OCTOBRE 2023 sont maintenues



Football d'Animation

U9 Criterium Espoirs

SAMEDI 30/09/2023

Club recevant	BRIE NORD		EMERAINVILLE		CHAMPS FFC	
	BRIE NORD	1	EMERAINVILLE	1	CHAMPS FFC	1
	BRIE FC	1	COURTRY ACADEMIE	1	BUSSY	1
	COURTRY FOOBALL	1	MAGNY	1	FERRIERES	1
	PAYS DE L'OURCQ	1	PONTAULT PORT	1	COULOMMIERS	1
		4		4		4

Club recevant	AVON		COMBS LA VILLE			
	AVON	1	COMBS LA VILLE	1		
	BAGNEAUX NEMOURS	1	LESIGNY	1		
	CPS PROVINS	1				
		3		2		0



Football d'Animation
U9 Criterium Espoirs
SAMEDI 07/10/2023 - Début 13h45

Club recevant	COULOMMIERS		EMERAINVILLE		COMBS	
	COULOMMIERS	1	EMERAINVILLE	1	COMBS	1
	CPS PROVINS	1	LESIGNY	1	BUSSY	1
	TRILPORT	1	COURTY FOOTBALL	1	AVON	1
	COURTY ACADEMIE	1	CHAMPS FFC	1	PONTAULT PORTUGAIS	1
	BRIE NORD	1	MAGNY	1	BAGNEAUX NEMOURS	1
	PAYS DE L'OURCQ	1	BRIE FC	1	FERRIERES	1
		6		6		6



Football d'Animation

PLATEAUX AMICAUX U10-U11

SAMEDI 07/10/2023

Club recevant	OZOIR U10		MOISSY U10		COMBS U10	
	OZOIR	2	MOISSY	2	COMBS	2
	UMS PONTAULT	1	ROISSY	2	GRETZ TOURNAN	2
	CHEVRY	1	SERVON	2	MELUN	2
	CESSON	2				
		6		6		6

Club recevant	GUIGNES U10		NANDY U10		SAVIGNY U10	
	GUIGNES	2	NANDY U10	1	SAVIGNY U10	3
	LE MEE	3	ENT FEM S&M SUD	1	PONTHIERRY	3
	LESIGNY	1	LIEUSAIN	2		
			VAUX ROCHETTE	1		
			CHATELET EN BRIE	1		
		6		6		6

Club recevant	HVS U10		MONTEREAU U10		CHAMPENOIS U10	
	HVS U10	1	MONTEREAU	1	CHAMPENOIS	1
	CESSON	2	EBNSP	1	GATINAIS	1
	VARENNES	1	AVON	1	RCPF	1
	OLYMPIQUE DU LOING	1	BRAYTOIS	1	NANGIS	1
	DAMMARIE	1				
		6		4		4

Club recevant	BRIARD U10 U11		VAL D YERRES U10 U11		MORMANT U10 U11	
	BRIARD	2	VAL D YERRES	2	MORMANT	1
	FONTENAY TRESIGNY	2	JOUY YRON	2	OZOUER LE VOULGIS	2
	PRESLES	1	ALLIANCE 77	2	MARLES	3
	DAMMARIE	1				
		6		6		6

Club recevant	GRANDE PAROISSE U10 U11		USBPO U10 U11		GATINAIS U10 U11	
	GRANDE PAROISSE	1	USBPO	4	GATINAIS	1
	BOMBON	2	PAYS DE BIERES	1	AMICALE BOCAGE	2
	ST GERMAIN LAVAL	1	LA FORET	1	MORET VENEUX	1
	BOIS LE ROI	2	AVON	1	EBNSP	1
			OLYMPIQUE DU LOING	1	CHAMPENOIS	1
		6		8		6

Club recevant	PROVINS U10 U11		LONGUEVILLE U10 U11		ROISSY U11	
	PROVINS	2	LONGUEVILLE	2	ROISSY	1
	GOUAIX	1	PROVINS	2	GUIGNES	2
	BRAYTOIS	1	MAROLLES	2	COMBS	2
					SERVON	1
		4		6		6

Club recevant	GRETZ TOURNAN U11		LIEUSAIN U11		PONTHIERRY U11	
	PONTAULT	2	LIEUSAIN	2	PONTHIERRY U11	2
	GRETZ TOURNAN	2	OZOIR	2	VAUX ROCHETTE	1
	LESIGNY	1	CESSON	2	NANDY	1
	DAMMARIE	1			MELUN	2
		6		6		6

Club recevant	NANGIS U11		RCPF U11		OLYMPIQUE DU LOING	
	NANGIS	2	RCPF	2	OLYMPIQUE DU LOING	1
	MOISSY	2	LE MEE	3	GATINAIS	1
	HVS	1	CHATELET	1	SAVIGNY	2
	VARENES	1				
		6		6		4

Club recevant	AVON U11		VILLEPARISIS		CLAYE	
	AVON	1	VILLEPARISIS	6	CLAYE	3
	EBNSP	1	MEAUX	6	OTHIS	3
	MONTEREAU	1				
	SAVIGNY	1				
		4		12		6

Club recevant	BRIE FC		MITRY MORY		CHELLES	
	BRIE FC	3	MITRY MORY	3	CHELLES	4
	AFPO	3	VILLENOY	3	MAGNY	4
		6		6		8

Club recevant	LE PIN		ANNET		BREUILLOISE	
	LE PIN	2	ANNET	2	BREUILLOISE	2
	COURTRY FOOTBALL	2	COURTRY ACADEMIE	2	BRIE NORD	2
		4		4		4

Club recevant	CHAUCONIN		PLAINE DE France		TRILPORT	
	CHAUCONIN	1	PLAINE DE France	1	TRILPORT	3
	MONTHYON	1	CROUY	1	DAMMARTIN	3
	NANTEUIL	1	ESBLY	1		
	THORIGNY	1	PLESSIS	1		
		4		4		6

Club recevant	ST PATHUS		ST MARD		VAL D'EUROPE	
	ST PATHUS	2	ST MARD	4	VAL D'EUROPE	6
	MOUSSY	2	VAIRES	4	COULOMMIERS	4
					BUCEENNE	2
		4		8		12

Club recevant	QUINCY		LOGNES		FERRIERES	
	QUINCY	2	LOGNES	3	FERRIERES	3
	VAL DE France	2	NOISIEL FA	3	PONTAULT PORTUGAIS	3
		4		6		6

Club recevant	LAGNY		TORCY		PAYS CRECOIS	
	LAGNY	1	TORCY	3	PAYS CRECOIS	3
	REBAIS	1	CHAMPS FFC	3	AS CHAMPS	3
	BRIE EST	1				
		3		6		6

Club recevant	POMMEUSE FAREMOUTIERS		ST THIBAULT		BUSSY	
	POMMEUSE FAREMOUTIERS	2	ST THIBAULT	2	BUSSY	4
	FERTE SOUS JOUARRE	2	EMERAINVILLE		COLLEGIEN	2
					MOUROUX	2
		4		4		8

Club recevant	CHANGIS					
	CHANGIS	1				
	PETIT MORIN	1				
	JOUARRE	1				
		3		0		0



Football d'Animation PLATEAUX AMICAUX U12-U13 SAMEDI 07/10/2023

Club recevant	SERVON CHEVRY U12		PRESLES U12		SAVIGNY U12	
	SERVON CHEVRY	2	PRESLES	1	SAVIGNY U12	3
	LIEUSAIN	2	GRETZ TOURNAN	2	OZOIR	2
	PONTAULT	2	LESIGNY	1	ENT FEM SUD S&M	1
			ROISSY	2		
		6		6		6

Club recevant	VAUX ROCHETTE U12		BOIS LE ROI U12		PAYS DE BIERES U12	
	VAUX ROCHETTE U12	1	BOIS LE ROI U12	1	PAYS DE BIERE	2
	MELUN	2	LE MEE	3	PONTHIERRY	2
	MOISSY	2	CESSON	1	COMBS	2
	NANDY	1	GATINAIS	1		
		6		6		6

Club recevant	RCPF U12		MORET VENEUX U12		VARENES U12	
	RCPF	1	MORET VENEUX	1	VARENES	1
	HVS	1	AVON	2	NANGIS	1
	USBPO	2	EBNSP	1	BRAYTOIS	1
			OLYMPIQUE DU LOING	1		
			MONTEREAU	1		
		4		6		3

Club recevant	FONTENAY TRESIGNY U12/U13		MARLES EN BRIE U12/U13		ALLIANCE 77 U12/U13	
	FONTENAY TRESIGNY	2	MARLES	2	ALLIANCE 77	1
	VAL D YERRES	2	JOUY YRON	2	MORMANT	1
	CHEVRY SERVON	1			BRIARD	1
	OZOIR	1			GUIGNES	1
		6		4		4

Club recevant	CHATELET EN BRIE U12/U13		MAROLLES U12/U13		BRAY/SEINE U12/U13	
	CHATELET EN BRIE	1	MAROLLES	1	BRAYTOIS	1
	BOMBON	1	CPS PROVINS	2	LONGUEVILLE	2
	CESSON	1	GATINAIS	1	CPS PROVINS	2
	GRANDE PAROISSE	1			CHAMPENOIS	1
		4		4		6

Club recevant	VARENNES U12/U13		LA FORET U12/U13			
	VARENNES	1	LA FORET	1		
	GRANDE PAROISSE	1	OLYMPIQUE DU LOING	1		
	ST GERMAIN LAVAL	1	HVS	1		
	MORET VENEUX	1	RCPF	1		
		4		4		0

Club recevant	MOISSY U13		SAVIGNY U13		EBNSP U13	
	MOISSY	1	SAVIGNY	2	EBNSP	1
	SERVON	1	PONTHIERRY	2	LE MEE	3
	COMBS	1	PRESLES	1	AVON	2
	LESIGNY	1	CESSON	1		
	GRETZ TOURNAN	2				
		6		6		6

Club recevant	MONTEREAU U13		CHAMPS FFC		MAGNY	
	MONTEREAU U13	1	CHAMPS FFC	3	MAGNY	4
	VARENNES	1	VILLEPARISIS	3	BRIE FC	4
	DAMMARIE	1				
		3		6		8

Club recevant	VAL DE France		LOGNES		BRIE NORD	
	VAL DE France	3	LOGNES	2	BRIE NORD	2
	VAL D'EUROPE	3	NOISIEL	2	MEAUX	2
		6		4		4

Club recevant	DAMMARTIN		CHELLES		TRILPORT	
	DAMMARTIN	3	CHELLES	2	TRILPORT	2
	VILLENYOY	3	ST THIBAUT	2	ST PATHUS	2
		6		4		4

Club recevant	PAYS DE L'OURCQ		COUTRY FOOTBALL		OTHIS	
	PAYS DE L'OURCQ	2	COUTRY FOOTBALL	2	OTHIS	2
	MOUSSY	1	ST MARD	3	FERRIERES	2
	CONGISSOIS	1	NANTEUIL	1		
		4		6		4

Club recevant	COLLEGIEN		PONTAULT PORTUGAIS		ANNET	
	COLLEGIEN	2	PONTAULT PORTUGAIS	2	ANNET	1
	CROUY	1	BUSSY	2	BREUILLOISE	1
	LAGNY	1			CHANGIS	2
		4		4		4

Club recevant	VAIRES		ESBLY		LE PIN	
	VAIRES	2	ESBLY	1	LE PIN	1
	EMERAINVILLE	1	TORCY	1	PLAINE DE France	1
	REBAIS	1	COURTY ACADEMIE	2	THORIGNY	1
					MITRY	1
		4		4		4

Club recevant	QUINCY		FERTE SOUS JOAURRE		JOUARRE	
	QUINCY	2	FERTE SOUS JOAURRE	2	JOUARRE	1
	PAYS CRECOIS	2	MOUROUX	2	COULOMMIERS	2
					POMMEUSE	1
					PETIT MORIN	1
		4		4		5



Féminines

PLATEAUX AMICAUX U11F à 8

SAMEDI 30/09/2023

Club recevant	VAIRES		VAL D'EUROPE		COMBS LA VILLE	
	VAIRES	1	VAL D'EUROPE	1	COMBS LA VILLE	1
	ST MARD	1	LOGNES	1	GRETZ TOURNAN	1
	MITRY MORY	1	FFA	1	VAUX LA ROCHETTE	1
	CHELLES	1	TORCY	1	NANGIS	1
			VILLEPARISIS	2		
		4		6		4

Club recevant	NANGIS					
	NANGIS	1				
	MOISSY	2				
	ENT FEM SUD SEINE ET MARNE	2				
	LE MEE	1				
		6		0		0

Club recevant						
		0		0		0

Club recevant						
		0		0		0

Club recevant						
		0		0		0



Féminines

PLATEAUX AMICAUX U13F à 8

SAMEDI 30/09/2023

Club recevant	MITRY MORY		MOISSY		TORCY	
	MITRY MORY	1	MOISSY	2	TORCY	1
	DAMMARTIN	1	ENT FEMININE SUD SEINE ET MARNE	2	LOGNES	1
	ST MARD	1	ROISSY	1	VAL D'EUROPE	2
	ST PATHUS	1	LE MEE	1		
		4		6		4

Club recevant	VILLEPARISIS		GRETZ TOURNAN		EFPF	
	VILLEPARISIS	2	GRTZ TOURNAN	1	ENTENTE PAYS FONTAINEBLEAU	1
	MEAUX	1	BRIARD	1	BOIS LE ROI	1
	FFA 77	1	QUINCY VOISINS	1	VAUX LA ROCHETTE	1
	AS CHELLES	2	COMBS LA VILLE	1	MELUN FC	1
					DAMMARIE LES LYS	2
		6		4		6

Club recevant	VARENNES					
	VARENNES	1				
	MONTEREAU	1				
	NANGIS	1				
		3		0		0

Club recevant						
		0		0		0

Club recevant						
		0		0		0



Féminines

PLATEAUX AMICAUX U15F à 8

DIMANCHE 01/10/2023

Club recevant	VAIRES		VAL DE France		ENT FEMININE SUD SEINE ET MARNE	
	VAIRES	1	VAL DE France	1	ENT FEMININE SUD SEINE ET MARNE	1
	DAMMARTIN	1	VAL D'EUROPE	1	SENART MOISSY	1
	ST MARD	1	COULOMMIERS	1	VAUX LA ROCHETTE	1
	ST PATHUS OISSERY	1	MITRY MORY	1	TORCY	1
		4		4		4

Club recevant	MONTEREAU		PONTHIERRY			
	MONTEREAU	1	PONTHIERRY	1		
	VARENNES	1	ENT FEMININE SUD SEINE ET MARNE	1		
	EFPF	1	OZOIR	1		
	EBNSP	1	ROISSY	1		
		4		4		0

Club recevant						
		0		0		0

Club recevant						
		0		0		0

Club recevant						
		0		0		0



Féminines

PLATEAUX AMICAUX U18F à 8

SAMEDI 30/09/2023

Club recevant	BRIE FC		FFA 77		NANGIS	
	BRIE FC	1	FFA 77	1	NANGIS	1
	CHELLES	1	VAL D'EUROPE	1	CPS PROVINS	1
	ST PATHUS	1	TORCY	1	PONTHIERRY US	1
		3		3		3

Club recevant	ROISSY					
	ROISSY	1				
	COURTRY FOOTBALL	1				
	LE MEE	1				
		3		0		0

Club recevant						
		0		0		0

Club recevant						
		0		0		0

Club recevant						
		0		0		0



Féminines

PLATEAUX AMICAUX Sénior F à 8

SAMEDI 30/09/2023

Club recevant	LIEUSAIN		VILLEPARISIS		EFPF	
	LIEUSAIN	1	VILLEPARISIS	1	ENT PAYS DE FONTAINEBLEAU	1
	FONTENAY TRESIGNY	1	ST MARD	1	DAMMARIE LES LYS	1
	GUIGNES	1	POMMEUSE	1	VARENNES	1
			PRESLES	1		
		3		4		3

Club recevant						
		0		0		0

Club recevant						
		0		0		0

Club recevant						
		0		0		0

Club recevant						
		0		0		0

Critérium U13 Excellence / Unique**77**

* Match lever de rideau

Poule A

Après Midi P8

Chelles As 1	Ent.Dammartin/Othis 1	Lognes U.S. 1	Meaux Academy Cs 2
Noisiel Foot Academ 1	Thorigny Fc 1	Vaires Ent. Et C. Us 1	Villeparisis U.S.M. 1

Date match : 07/10/2023

54997.1	... - ...	27334081	Noisiel Foot Academ 1	- Lognes U.S. 1	Aller	10H
54998.1	... - ...	27334082	Ent.Dammartin/Othis 1	- Meaux Academy Cs 2	Aller	10H
54999.1	... - ...	27334083	Vaires Ent. Et C. Us 1	- Thorigny Fc 1	Aller	10H
55000.1	... - ...	27334084	Villeparisis U.S.M. 1	- Chelles As 1	Aller	10H

Date match : 14/10/2023

54895.1	... - ...	27298826	Noisiel Foot Academ 1	- Villeparisis U.S.M. 1	Aller	10H
55001.1	... - ...	27334085	Meaux Academy Cs 2	- Chelles As 1	Aller	10H
55002.1	... - ...	27334086	Thorigny Fc 1	- Ent.Dammartin/Othis 1	Aller	10H
55003.1	... - ...	27334087	Lognes U.S. 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1	Aller	10H

Date match : 11/11/2023

54900.1	... - ...	27298831	Villeparisis U.S.M. 1	- Meaux Academy Cs 2	Aller	10H
55004.1	... - ...	27334088	Vaires Ent. Et C. Us 1	- Noisiel Foot Academ 1	Aller	10H
55005.1	... - ...	27334089	Ent.Dammartin/Othis 1	- Lognes U.S. 1	Aller	10H
55006.1	... - ...	27334090	Chelles As 1	- Thorigny Fc 1	Aller	10H

Date match : 18/11/2023

55007.1	... - ...	27334091	Thorigny Fc 1	- Meaux Academy Cs 2	Aller	10H
55008.1	... - ...	27334092	Lognes U.S. 1	- Chelles As 1	Aller	10H
55009.1	... - ...	27334093	Vaires Ent. Et C. Us 1	- Villeparisis U.S.M. 1	Aller	10H
55010.1	... - ...	27334094	Noisiel Foot Academ 1	- Ent.Dammartin/Othis 1	Aller	10H

Date match : 25/11/2023

54882.1	... - ...	27298813	Noisiel Foot Academ 1	- Meaux Academy Cs 2	Aller	10H
54990.1	... - ...	27334074	Lognes U.S. 1	- Thorigny Fc 1	Aller	10H
54991.1	... - ...	27334075	Vaires Ent. Et C. Us 1	- Chelles As 1	Aller	10H
54992.1	... - ...	27334076	Villeparisis U.S.M. 1	- Ent.Dammartin/Othis 1	Aller	10H

Date match : 02/12/2023

54993.1	... - ...	27334077	Chelles As 1	- Ent.Dammartin/Othis 1	Aller	10H
54994.1	... - ...	27334078	Meaux Academy Cs 2	- Vaires Ent. Et C. Us 1	Aller	10H
54995.1	... - ...	27334079	Lognes U.S. 1	- Villeparisis U.S.M. 1	Aller	10H
54996.1	... - ...	27334080	Thorigny Fc 1	- Noisiel Foot Academ 1	Aller	10H

Date match : 13/01/2024

54993.2	27334099	Ent.Dammartin/Othis 1	- Chelles As 1	Retour	10H
54994.2	27334100	Vaires Ent. Et C. Us 1	- Meaux Academy Cs 2	Retour	10H
54995.2	27334101	Villeparisis U.S.M. 1	- Lognes U.S. 1	Retour	10H
54996.2	27334102	Noisiel Foot Academ 1	- Thorigny Fc 1	Retour	10H

Date match : 20/01/2024

55011.1	27334095	Ent.Dammartin/Othis 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1	Aller	10H
55012.1	27334096	Chelles As 1	- Noisiel Foot Academ 1	Aller	10H
55013.1	27334097	Meaux Academy Cs 2	- Lognes U.S. 1	Aller	10H
55014.1	27334098	Thorigny Fc 1	- Villeparisis U.S.M. 1	Aller	10H

Date match : 03/02/2024

54900.2	27298855	Meaux Academy Cs 2	- Villeparisis U.S.M. 1	Retour	10H
55004.2	27334110	Noisiel Foot Academ 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1	Retour	10H
55005.2	27334111	Lognes U.S. 1	- Ent.Dammartin/Othis 1	Retour	10H
55006.2	27334112	Thorigny Fc 1	- Chelles As 1	Retour	10H

Date match : 09/03/2024

54997.2	27334103	Lognes U.S. 1	- Noisiel Foot Academ 1	Retour	10H
54998.2	27334104	Meaux Academy Cs 2	- Ent.Dammartin/Othis 1	Retour	10H
54999.2	27334105	Thorigny Fc 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1	Retour	10H
55000.2	27334106	Chelles As 1	- Villeparisis U.S.M. 1	Retour	10H

Date match : 16/03/2024

55007.2	27334113	Meaux Academy Cs 2	- Thorigny Fc 1	Retour	10H
55008.2	27334114	Chelles As 1	- Lognes U.S. 1	Retour	10H
55009.2	27334115	Villeparisis U.S.M. 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1	Retour	10H
55010.2	27334116	Ent.Dammartin/Othis 1	- Noisiel Foot Academ 1	Retour	10H

Date match : 23/03/2024

55011.2	27334117	Vaires Ent. Et C. Us 1	- Ent.Dammartin/Othis 1	Retour	10H
55012.2	27334118	Noisiel Foot Academ 1	- Chelles As 1	Retour	10H
55013.2	27334119	Lognes U.S. 1	- Meaux Academy Cs 2	Retour	10H
55014.2	27334120	Villeparisis U.S.M. 1	- Thorigny Fc 1	Retour	10H

Date match : 27/04/2024

54895.2	27298850	Villeparisis U.S.M. 1	- Noisiel Foot Academ 1	Retour	10H
55001.2	27334107	Chelles As 1	- Meaux Academy Cs 2	Retour	10H
55002.2	27334108	Ent.Dammartin/Othis 1	- Thorigny Fc 1	Retour	10H
55003.2	27334109	Vaires Ent. Et C. Us 1	- Lognes U.S. 1	Retour	10H

Date match : 04/05/2024

54882.2	... - ...	27298865	Meaux Academy Cs 2	- Noisiel Foot Academ 1	Retour	10H
54990.2	... - ...	27334121	Thorigny Fc 1	- Lognes U.S. 1	Retour	10H
54991.2	... - ...	27334122	Chelles As 1	- Vaires Ent. Et C. Us 1	Retour	10H
54992.2	... - ...	27334123	Ent.Dammartin/Othis 1	- Villeparisis U.S.M. 1	Retour	10H

Criterion U13 Excellence / Unique
Poule B

78

* Match lever de rideau

Après Midi P8

Brie Est Foot. Club 1 Lagny Messagers F Us 1 Pays Crecois Fc 1 Savigny Le Temple Fc 1
U.S Torcy Pvm 2 Val D'Europe Fc 1 Val De France F. 1

Date match : 07/10/2023

54919.1	27298910	Val De France F. 1	- U.S Torcy Pvm 2	Aller	10H
55023.1	27334216	Brie Est Foot. Club 1	- Pays Crecois Fc 1	Aller	10H
55024.1	27334217	Val D'Europe Fc 1	- Savigny Le Temple Fc 1	Aller	10H
55025.1	27334218	Non affecté	- Lagny Messagers F Us 1	Aller	

Date match : 14/10/2023

55026.1	27334219	Savigny Le Temple Fc 1	- Lagny Messagers F Us 1	Aller	10H
55027.1	27334220	U.S Torcy Pvm 2	- Val D'Europe Fc 1	Aller	10H
55028.1	27334221	Brie Est Foot. Club 1	- Non affecté	Aller	
55029.1	27334222	Pays Crecois Fc 1	- Val De France F. 1	Aller	10H

Date match : 11/11/2023

55030.1	27334223	Val De France F. 1	- Brie Est Foot. Club 1	Aller	10H
55031.1	27334224	Val D'Europe Fc 1	- Pays Crecois Fc 1	Aller	10H
55032.1	27334225	Lagny Messagers F Us 1	- U.S Torcy Pvm 2	Aller	10H
55033.1	27334226	Non affecté	- Savigny Le Temple Fc 1	Aller	

Date match : 18/11/2023

54931.1	27298922	Val De France F. 1	- Non affecté	Aller	
55034.1	27334227	U.S Torcy Pvm 2	- Savigny Le Temple Fc 1	Aller	10H
55035.1	27334228	Pays Crecois Fc 1	- Lagny Messagers F Us 1	Aller	10H
55036.1	27334229	Brie Est Foot. Club 1	- Val D'Europe Fc 1	Aller	10H

Date match : 25/11/2023

55015.1	27334208	Pays Crecois Fc 1	- U.S Torcy Pvm 2	Aller	10H
55016.1	27334209	Brie Est Foot. Club 1	- Savigny Le Temple Fc 1	Aller	10H
55017.1	27334210	Val De France F. 1	- Lagny Messagers F Us 1	Aller	10H
55018.1	27334211	Non affecté	- Val D'Europe Fc 1	Aller	

Date match : 02/12/2023

55019.1	27334212	Lagny Messagers F Us 1	- Val D'Europe Fc 1	Aller	10H
55020.1	27334213	Savigny Le Temple Fc 1	- Val De France F. 1	Aller	10H
55021.1	27334214	Pays Crecois Fc 1	- Non affecté	Aller	
55022.1	27334215	U.S Torcy Pvm 2	- Brie Est Foot. Club 1	Aller	10H

Date match : 13/01/2024

55019.2	27334233	Val D'Europe Fc 1	- Lagny Messagers F Us 1	Retour	10H
55020.2	27334234	Val De France F. 1	- Savigny Le Temple Fc 1	Retour	10H
55021.2	27334235	Non affecté	- Pays Crecois Fc 1	Retour	
55022.2	27334236	Brie Est Foot. Club 1	- U.S Torcy Pvm 2	Retour	10H

Date match : 20/01/2024

54936.1	27298927	U.S Torcy Pvm 2	- Non affecté	Aller	
55037.1	27334230	Val D'Europe Fc 1	- Val De France F. 1	Aller	10H
55038.1	27334231	Lagny Messagers F Us 1	- Brie Est Foot. Club 1	Aller	10H
55039.1	27334232	Savigny Le Temple Fc 1	- Pays Crecois Fc 1	Aller	10H

Date match : 03/02/2024

55030.2	27334244	Brie Est Foot. Club 1	- Val De France F. 1	Retour	10H
55031.2	27334245	Pays Crecois Fc 1	- Val D'Europe Fc 1	Retour	10H
55032.2	27334246	U.S Torcy Pvm 2	- Lagny Messagers F Us 1	Retour	10H
55033.2	27334247	Savigny Le Temple Fc 1	- Non affecté	Retour	

Date match : 09/03/2024

54919.2	27298934	U.S Torcy Pvm 2	- Val De France F. 1	Retour	10H
55023.2	27334237	Pays Crecois Fc 1	- Brie Est Foot. Club 1	Retour	10H
55024.2	27334238	Savigny Le Temple Fc 1	- Val D'Europe Fc 1	Retour	10H
55025.2	27334239	Lagny Messagers F Us 1	- Non affecté	Retour	

Date match : 16/03/2024

54931.2	27298946	Non affecté	- Val De France F. 1	Retour	
55034.2	27334248	Savigny Le Temple Fc 1	- U.S Torcy Pvm 2	Retour	10H
55035.2	27334249	Lagny Messagers F Us 1	- Pays Crecois Fc 1	Retour	10H
55036.2	27334250	Val D'Europe Fc 1	- Brie Est Foot. Club 1	Retour	10H

Date match : 23/03/2024

54936.2	27298951	Non affecté	- U.S Torcy Pvm 2	Retour	
55037.2	27334251	Val De France F. 1	- Val D'Europe Fc 1	Retour	10H
55038.2	27334252	Brie Est Foot. Club 1	- Lagny Messagers F Us 1	Retour	10H
55039.2	27334253	Pays Crecois Fc 1	- Savigny Le Temple Fc 1	Retour	10H

Date match : 27/04/2024

55026.2	27334240	Lagny Messagers F Us 1	- Savigny Le Temple Fc 1	Retour	10H
55027.2	27334241	Val D'Europe Fc 1	- U.S Torcy Pvm 2	Retour	10H
55028.2	27334242	Non affecté	- Brie Est Foot. Club 1	Retour	
55029.2	27334243	Val De France F. 1	- Pays Crecois Fc 1	Retour	10H

Date match : 04/05/2024

55015.2	27334254	U.S Torcy Pvm 2	- Pays Crecois Fc 1	Retour	10H
55016.2	27334255	Savigny Le Temple Fc 1	- Brie Est Foot. Club 1	Retour	10H
55017.2	27334256	Lagny Messagers F Us 1	- Val De France F. 1	Retour	10H
55018.2	27334257	Val D'Europe Fc 1	- Non affecté	Retour	

Critérium U13 Excellence / Unique
Poule C

76

* Match lever de rideau

Après Midi P8

Amicale Montereau As 1	Cesson Vsd Es 1	Dammarie Les Lys Fc 1	Le Mee Sports 1
Melun Fc 2	Mormant F.C. 1	Pays Fontainebleau 1	Senart Moissy 2

Date match : 07/10/2023

54946.1	... - ...	27298968	Amicale Montereau As 1	- Le Mee Sports 1	Aller	10H
54947.1	... - ...	27298969	Melun Fc 2	- Mormant F.C. 1	Aller	10H
55078.1	... - ...	27334486	Pays Fontainebleau 1	- Cesson Vsd Es 1	Aller	10H
55079.1	... - ...	27334487	Dammarie Les Lys Fc 1	- Senart Moissy 2	Aller	10H

Date match : 14/10/2023

54949.1	... - ...	27298971	Le Mee Sports 1	- Senart Moissy 2	Aller	10H
54950.1	... - ...	27298972	Mormant F.C. 1	- Amicale Montereau As 1	Aller	10H
54952.1	... - ...	27298974	Cesson Vsd Es 1	- Melun Fc 2	Aller	10H
55080.1	... - ...	27334488	Pays Fontainebleau 1	- Dammarie Les Lys Fc 1	Aller	10H

Date match : 11/11/2023

54954.1	... - ...	27298976	Amicale Montereau As 1	- Cesson Vsd Es 1	Aller	10H
54955.1	... - ...	27298977	Senart Moissy 2	- Mormant F.C. 1	Aller	10H
55081.1	... - ...	27334489	Melun Fc 2	- Pays Fontainebleau 1	Aller	10H
55082.1	... - ...	27334490	Dammarie Les Lys Fc 1	- Le Mee Sports 1	Aller	10H

Date match : 18/11/2023

54957.1	... - ...	27298979	Mormant F.C. 1	- Le Mee Sports 1	Aller	10H
54958.1	... - ...	27298980	Cesson Vsd Es 1	- Senart Moissy 2	Aller	10H
55083.1	... - ...	27334491	Melun Fc 2	- Dammarie Les Lys Fc 1	Aller	10H
55084.1	... - ...	27334492	Pays Fontainebleau 1	- Amicale Montereau As 1	Aller	10H

Date match : 25/11/2023

54937.1	... - ...	27298959	Cesson Vsd Es 1	- Mormant F.C. 1	Aller	10H
54939.1	... - ...	27298961	Melun Fc 2	- Senart Moissy 2	Aller	10H
55074.1	... - ...	27334482	Pays Fontainebleau 1	- Le Mee Sports 1	Aller	10H
55075.1	... - ...	27334483	Dammarie Les Lys Fc 1	- Amicale Montereau As 1	Aller	10H

Date match : 02/12/2023

54941.1	... - ...	27298963	Senart Moissy 2	- Amicale Montereau As 1	Aller	10H
54942.1	... - ...	27298964	Le Mee Sports 1	- Melun Fc 2	Aller	10H
55076.1	... - ...	27334484	Cesson Vsd Es 1	- Dammarie Les Lys Fc 1	Aller	10H
55077.1	... - ...	27334485	Mormant F.C. 1	- Pays Fontainebleau 1	Aller	10H

Date match : 13/01/2024

54941.2	27298987	Amicale Montereau As 1	- Senart Moissy 2	Retour	10H
54942.2	27298988	Melun Fc 2	- Le Mee Sports 1	Retour	10H
55076.2	27334495	Dammarie Les Lys Fc 1	- Cesson Vsd Es 1	Retour	10H
55077.2	27334496	Pays Fontainebleau 1	- Mormant F.C. 1	Retour	10H

Date match : 20/01/2024

54961.1	27298983	Amicale Montereau As 1	- Melun Fc 2	Aller	10H
54963.1	27298985	Le Mee Sports 1	- Cesson Vsd Es 1	Aller	10H
55085.1	27334493	Senart Moissy 2	- Pays Fontainebleau 1	Aller	10H
55086.1	27334494	Mormant F.C. 1	- Dammarie Les Lys Fc 1	Aller	10H

Date match : 03/02/2024

54954.2	27299000	Cesson Vsd Es 1	- Amicale Montereau As 1	Retour	10H
54955.2	27299001	Mormant F.C. 1	- Senart Moissy 2	Retour	10H
55081.2	27334500	Pays Fontainebleau 1	- Melun Fc 2	Retour	10H
55082.2	27334501	Le Mee Sports 1	- Dammarie Les Lys Fc 1	Retour	10H

Date match : 09/03/2024

54946.2	27298992	Le Mee Sports 1	- Amicale Montereau As 1	Retour	10H
54947.2	27298993	Mormant F.C. 1	- Melun Fc 2	Retour	10H
55078.2	27334497	Cesson Vsd Es 1	- Pays Fontainebleau 1	Retour	10H
55079.2	27334498	Senart Moissy 2	- Dammarie Les Lys Fc 1	Retour	10H

Date match : 16/03/2024

54957.2	27299003	Le Mee Sports 1	- Mormant F.C. 1	Retour	10H
54958.2	27299004	Senart Moissy 2	- Cesson Vsd Es 1	Retour	10H
55083.2	27334502	Dammarie Les Lys Fc 1	- Melun Fc 2	Retour	10H
55084.2	27334503	Amicale Montereau As 1	- Pays Fontainebleau 1	Retour	10H

Date match : 23/03/2024

54961.2	27299007	Melun Fc 2	- Amicale Montereau As 1	Retour	10H
54963.2	27299009	Cesson Vsd Es 1	- Le Mee Sports 1	Retour	10H
55085.2	27334504	Pays Fontainebleau 1	- Senart Moissy 2	Retour	10H
55086.2	27334505	Dammarie Les Lys Fc 1	- Mormant F.C. 1	Retour	10H

Date match : 27/04/2024

54949.2	27298995	Senart Moissy 2	- Le Mee Sports 1	Retour	10H
54950.2	27298996	Amicale Montereau As 1	- Mormant F.C. 1	Retour	10H
54952.2	27298998	Melun Fc 2	- Cesson Vsd Es 1	Retour	10H
55080.2	27334499	Dammarie Les Lys Fc 1	- Pays Fontainebleau 1	Retour	10H

Date match : 04/05/2024

54937.2	27299011	Mormant F.C. 1	- Cesson Vsd Es 1	Retour	10H
54939.2	27299013	Senart Moissy 2	- Melun Fc 2	Retour	10H
55074.2	27334506	Le Mee Sports 1	- Pays Fontainebleau 1	Retour	10H
55075.2	27334507	Amicale Montereau As 1	- Dammarie Les Lys Fc 1	Retour	10H

Criterion U13 À 11 / Unique
Poule A

74

* Match lever de rideau

Après Midi P8

Gretz Tournan Sc 31	Lognes U.S. 31	Meaux Academy Cs 31	Melun Fc 31
Pays Fontainebleau 31	Roissy En Brie U.S. 31	Senart Moissy 31	U.S Torcy Pvm 31
Val D'Europe Fc 31	Villeparisis U.S.M. 31		

Date match : 07/10/2023

54801.1	... - ...	27296863	Pays Fontainebleau 31 - Lognes U.S. 31	Aller	10H
54803.1	... - ...	27296865	Roissy En Brie U.S. 31 - U.S Torcy Pvm 31	Aller	10H
54805.1	... - ...	27296867	Villeparisis U.S.M. 31 - Senart Moissy 31	Aller	10H
55044.1	... - ...	27334372	Melun Fc 31 - Gretz Tournan Sc 31	Aller	10H
55045.1	... - ...	27334373	Val D'Europe Fc 31 - Meaux Academy Cs 31	Aller	10H

Date match : 14/10/2023

54806.1	... - ...	27296868	Meaux Academy Cs 31 - Senart Moissy 31	Aller	10H
54809.1	... - ...	27296871	Lognes U.S. 31 - Melun Fc 31	Aller	10H
54810.1	... - ...	27296872	Pays Fontainebleau 31 - Villeparisis U.S.M. 31	Aller	10H
55046.1	... - ...	27334374	U.S Torcy Pvm 31 - Val D'Europe Fc 31	Aller	10H
55047.1	... - ...	27334375	Gretz Tournan Sc 31 - Roissy En Brie U.S. 31	Aller	10H

Date match : 11/11/2023

54811.1	... - ...	27296873	Roissy En Brie U.S. 31 - Lognes U.S. 31	Aller	10H
54812.1	... - ...	27296874	Melun Fc 31 - Pays Fontainebleau 31	Aller	10H
54814.1	... - ...	27296876	Villeparisis U.S.M. 31 - Meaux Academy Cs 31	Aller	10H
54815.1	... - ...	27296877	Senart Moissy 31 - U.S Torcy Pvm 31	Aller	10H
55048.1	... - ...	27334376	Val D'Europe Fc 31 - Gretz Tournan Sc 31	Aller	10H

Date match : 18/11/2023

54816.1	... - ...	27296878	Pays Fontainebleau 31 - Roissy En Brie U.S. 31	Aller	10H
54819.1	... - ...	27296881	U.S Torcy Pvm 31 - Meaux Academy Cs 31	Aller	10H
54820.1	... - ...	27296882	Melun Fc 31 - Villeparisis U.S.M. 31	Aller	10H
55049.1	... - ...	27334377	Lognes U.S. 31 - Val D'Europe Fc 31	Aller	10H
55050.1	... - ...	27334378	Gretz Tournan Sc 31 - Senart Moissy 31	Aller	10H

Date match : 25/11/2023

54791.1	... - ...	27296853	Roissy En Brie U.S. 31 - Senart Moissy 31	Aller	10H
54792.1	... - ...	27296854	Melun Fc 31 - Meaux Academy Cs 31	Aller	10H
54794.1	... - ...	27296856	Pays Fontainebleau 31 - U.S Torcy Pvm 31	Aller	10H
55040.1	... - ...	27334368	Lognes U.S. 31 - Gretz Tournan Sc 31	Aller	10H
55041.1	... - ...	27334369	Villeparisis U.S.M. 31 - Val D'Europe Fc 31	Aller	10H

Date match : 02/12/2023

54822.1	27296884	Senart Moissy 31	- Lognes U.S. 31	Aller	10H
54824.1	27296886	Roissy En Brie U.S. 31	- Melun Fc 31	Aller	10H
54825.1	27296887	Villeparisis U.S.M. 31	- U.S Torcy Pvm 31	Aller	10H
55051.1	27334379	Meaux Academy Cs 31	- Gretz Tournan Sc 31	Aller	10H
55052.1	27334380	Val D'Europe Fc 31	- Pays Fontainebleau 31	Aller	10H

Date match : 09/12/2023

54827.1	27296889	Lognes U.S. 31	- Meaux Academy Cs 31	Aller	10H
54828.1	27296890	Pays Fontainebleau 31	- Senart Moissy 31	Aller	10H
54830.1	27296892	Roissy En Brie U.S. 31	- Villeparisis U.S.M. 31	Aller	10H
55053.1	27334381	Gretz Tournan Sc 31	- U.S Torcy Pvm 31	Aller	10H
55054.1	27334382	Melun Fc 31	- Val D'Europe Fc 31	Aller	10H

Date match : 16/12/2023

54797.1	27296859	U.S Torcy Pvm 31	- Melun Fc 31	Aller	10H
54798.1	27296860	Meaux Academy Cs 31	- Roissy En Brie U.S. 31	Aller	10H
54800.1	27296862	Lognes U.S. 31	- Villeparisis U.S.M. 31	Aller	10H
55042.1	27334370	Gretz Tournan Sc 31	- Pays Fontainebleau 31	Aller	10H
55043.1	27334371	Senart Moissy 31	- Val D'Europe Fc 31	Aller	10H

Date match : 13/01/2024

54791.2	27296938	Senart Moissy 31	- Roissy En Brie U.S. 31	Retour	10H
54792.2	27296939	Meaux Academy Cs 31	- Melun Fc 31	Retour	10H
54794.2	27296941	U.S Torcy Pvm 31	- Pays Fontainebleau 31	Retour	10H
55040.2	27334400	Gretz Tournan Sc 31	- Lognes U.S. 31	Retour	10H
55041.2	27334401	Val D'Europe Fc 31	- Villeparisis U.S.M. 31	Retour	10H

Date match : 20/01/2024

54832.1	27296894	Senart Moissy 31	- Melun Fc 31	Aller	10H
54833.1	27296895	U.S Torcy Pvm 31	- Lognes U.S. 31	Aller	10H
54834.1	27296896	Meaux Academy Cs 31	- Pays Fontainebleau 31	Aller	10H
55055.1	27334383	Val D'Europe Fc 31	- Roissy En Brie U.S. 31	Aller	10H
55056.1	27334384	Gretz Tournan Sc 31	- Villeparisis U.S.M. 31	Aller	10H

Date match : 03/02/2024

54806.2	27296908	Senart Moissy 31	- Meaux Academy Cs 31	Retour	10H
54809.2	27296911	Melun Fc 31	- Lognes U.S. 31	Retour	10H
54810.2	27296912	Villeparisis U.S.M. 31	- Pays Fontainebleau 31	Retour	10H
55046.2	27334389	Val D'Europe Fc 31	- U.S Torcy Pvm 31	Retour	10H
55047.2	27334390	Roissy En Brie U.S. 31	- Gretz Tournan Sc 31	Retour	10H

Date match : 10/02/2024

54801.2	27296903	Lognes U.S. 31	- Pays Fontainebleau 31	Retour	10H
54803.2	27296905	U.S Torcy Pvm 31	- Roissy En Brie U.S. 31	Retour	10H
54805.2	27296907	Senart Moissy 31	- Villeparisis U.S.M. 31	Retour	10H
55044.2	27334387	Gretz Tournan Sc 31	- Melun Fc 31	Retour	10H
55045.2	27334388	Meaux Academy Cs 31	- Val D'Europe Fc 31	Retour	10H

Date match : 09/03/2024

54797.2	27296899	Melun Fc 31	- U.S Torcy Pvm 31	Retour	10H
54798.2	27296900	Roissy En Brie U.S. 31	- Meaux Academy Cs 31	Retour	10H
54800.2	27296902	Villeparisis U.S.M. 31	- Lognes U.S. 31	Retour	10H
55042.2	27334385	Pays Fontainebleau 31	- Gretz Tournan Sc 31	Retour	10H
55043.2	27334386	Val D'Europe Fc 31	- Senart Moissy 31	Retour	10H

Date match : 16/03/2024

54811.2	27296913	Lognes U.S. 31	- Roissy En Brie U.S. 31	Retour	10H
54812.2	27296914	Pays Fontainebleau 31	- Melun Fc 31	Retour	10H
54814.2	27296916	Meaux Academy Cs 31	- Villeparisis U.S.M. 31	Retour	10H
54815.2	27296917	U.S Torcy Pvm 31	- Senart Moissy 31	Retour	10H
55048.2	27334391	Gretz Tournan Sc 31	- Val D'Europe Fc 31	Retour	10H

Date match : 23/03/2024

54816.2	27296918	Roissy En Brie U.S. 31	- Pays Fontainebleau 31	Retour	10H
54819.2	27296921	Meaux Academy Cs 31	- U.S Torcy Pvm 31	Retour	10H
54820.2	27296922	Villeparisis U.S.M. 31	- Melun Fc 31	Retour	10H
55049.2	27334392	Val D'Europe Fc 31	- Lognes U.S. 31	Retour	10H
55050.2	27334393	Senart Moissy 31	- Gretz Tournan Sc 31	Retour	10H

Date match : 27/04/2024

54822.2	27296924	Lognes U.S. 31	- Senart Moissy 31	Retour	10H
54824.2	27296926	Melun Fc 31	- Roissy En Brie U.S. 31	Retour	10H
54825.2	27296927	U.S Torcy Pvm 31	- Villeparisis U.S.M. 31	Retour	10H
55051.2	27334394	Gretz Tournan Sc 31	- Meaux Academy Cs 31	Retour	10H
55052.2	27334395	Pays Fontainebleau 31	- Val D'Europe Fc 31	Retour	10H

Date match : 04/05/2024

54827.2	27296929	Meaux Academy Cs 31	- Lognes U.S. 31	Retour	10H
54828.2	27296930	Senart Moissy 31	- Pays Fontainebleau 31	Retour	10H
54830.2	27296932	Villeparisis U.S.M. 31	- Roissy En Brie U.S. 31	Retour	10H
55053.2	27334396	U.S Torcy Pvm 31	- Gretz Tournan Sc 31	Retour	10H
55054.2	27334397	Val D'Europe Fc 31	- Melun Fc 31	Retour	10H

Date match : 25/05/2024

54832.2	... - ...	27296934	Melun Fc 31	- Senart Moissy 31	Retour	10H
54833.2	... - ...	27296935	Lognes U.S. 31	- U.S Torcy Pvm 31	Retour	10H
54834.2	... - ...	27296936	Pays Fontainebleau 31	- Meaux Academy Cs 31	Retour	10H
55055.2	... - ...	27334398	Roissy En Brie U.S. 31	- Val D'Europe Fc 31	Retour	10H
55056.2	... - ...	27334399	Villeparisis U.S.M. 31	- Gretz Tournan Sc 31	Retour	10H

Criterion U13 À 11 / Unique
Poule B

75

* Match lever de rideau

Après Midi P8

Briard S.C. 31	Champs S/Marne Foot 31	Chelles As 31	Pays Crecois Fc 31
Pontault Com. Ums 31	Savigny Le Temple Fc 31	Trilport Usf 31	Vaires Ent. Et C. Us 31
Vaux La Rochette 31			

Date match : 07/10/2023

54846.1	... - ...	27297024	Pontault Com. Ums 31	- Pays Crecois Fc 31	Aller	10H
54847.1	... - ...	27297025	Vaires Ent. Et C. Us 31	- Vaux La Rochette 31	Aller	10H
54850.1	... - ...	27297028	Non affecté	- Chelles As 31	Aller	
55061.1	... - ...	27334448	Champs S/Marne Foot 31	- Trilport Usf 31	Aller	10H
55062.1	... - ...	27334449	Briard S.C. 31	- Savigny Le Temple Fc 31	Aller	10H

Date match : 14/10/2023

54853.1	... - ...	27297031	Vaux La Rochette 31	- Champs S/Marne Foot 31	Aller	10H
54854.1	... - ...	27297032	Pays Crecois Fc 31	- Vaires Ent. Et C. Us 31	Aller	10H
54855.1	... - ...	27297033	Pontault Com. Ums 31	- Non affecté	Aller	
55063.1	... - ...	27334450	Savigny Le Temple Fc 31	- Chelles As 31	Aller	10H
55064.1	... - ...	27334451	Trilport Usf 31	- Briard S.C. 31	Aller	10H

Date match : 11/11/2023

54856.1	... - ...	27297034	Champs S/Marne Foot 31	- Pays Crecois Fc 31	Aller	10H
54857.1	... - ...	27297035	Vaires Ent. Et C. Us 31	- Pontault Com. Ums 31	Aller	10H
54858.1	... - ...	27297036	Briard S.C. 31	- Vaux La Rochette 31	Aller	10H
55065.1	... - ...	27334452	Non affecté	- Savigny Le Temple Fc 31	Aller	
55066.1	... - ...	27334453	Chelles As 31	- Trilport Usf 31	Aller	10H

Date match : 18/11/2023

54861.1	... - ...	27297039	Pontault Com. Ums 31	- Champs S/Marne Foot 31	Aller	10H
54862.1	... - ...	27297040	Pays Crecois Fc 31	- Briard S.C. 31	Aller	10H
54863.1	... - ...	27297041	Vaux La Rochette 31	- Chelles As 31	Aller	10H
54865.1	... - ...	27297043	Vaires Ent. Et C. Us 31	- Non affecté	Aller	
55067.1	... - ...	27334454	Trilport Usf 31	- Savigny Le Temple Fc 31	Aller	10H

Date match : 25/11/2023

54836.1	... - ...	27297014	Champs S/Marne Foot 31	- Chelles As 31	Aller	10H
54838.1	... - ...	27297016	Pays Crecois Fc 31	- Vaux La Rochette 31	Aller	10H
54840.1	... - ...	27297018	Non affecté	- Briard S.C. 31	Aller	
55057.1	... - ...	27334444	Vaires Ent. Et C. Us 31	- Savigny Le Temple Fc 31	Aller	10H
55058.1	... - ...	27334445	Pontault Com. Ums 31	- Trilport Usf 31	Aller	10H

Date match : 02/12/2023

54867.1	27297045	Chelles As 31	- Pays Crecois Fc 31	Aller	10H
54868.1	27297046	Briard S.C. 31	- Pontault Com. Ums 31	Aller	10H
54869.1	27297047	Champs S/Marne Foot 31	- Vaires Ent. Et C. Us 31	Aller	10H
55068.1	27334455	Savigny Le Temple Fc 31	- Vaux La Rochette 31	Aller	10H
55069.1	27334456	Non affecté	- Trilport Usf 31	Aller	

Date match : 09/12/2023

54873.1	27297051	Pontault Com. Ums 31	- Chelles As 31	Aller	10H
54874.1	27297052	Vaires Ent. Et C. Us 31	- Briard S.C. 31	Aller	10H
54875.1	27297053	Champs S/Marne Foot 31	- Non affecté	Aller	
55070.1	27334457	Vaux La Rochette 31	- Trilport Usf 31	Aller	10H
55071.1	27334458	Pays Crecois Fc 31	- Savigny Le Temple Fc 31	Aller	10H

Date match : 16/12/2023

54841.1	27297019	Vaux La Rochette 31	- Pontault Com. Ums 31	Aller	10H
54844.1	27297022	Chelles As 31	- Briard S.C. 31	Aller	10H
54845.1	27297023	Pays Crecois Fc 31	- Non affecté	Aller	
55059.1	27334446	Trilport Usf 31	- Vaires Ent. Et C. Us 31	Aller	10H
55060.1	27334447	Savigny Le Temple Fc 31	- Champs S/Marne Foot 31	Aller	10H

Date match : 13/01/2024

54836.2	27297099	Chelles As 31	- Champs S/Marne Foot 31	Retour	10H
54838.2	27297101	Vaux La Rochette 31	- Pays Crecois Fc 31	Retour	10H
54840.2	27297103	Briard S.C. 31	- Non affecté	Retour	
55057.2	27334476	Savigny Le Temple Fc 31	- Vaires Ent. Et C. Us 31	Retour	10H
55058.2	27334477	Trilport Usf 31	- Pontault Com. Ums 31	Retour	10H

Date match : 20/01/2024

54876.1	27297054	Briard S.C. 31	- Champs S/Marne Foot 31	Aller	10H
54877.1	27297055	Chelles As 31	- Vaires Ent. Et C. Us 31	Aller	10H
54880.1	27297058	Vaux La Rochette 31	- Non affecté	Aller	
55072.1	27334459	Trilport Usf 31	- Pays Crecois Fc 31	Aller	10H
55073.1	27334460	Savigny Le Temple Fc 31	- Pontault Com. Ums 31	Aller	10H

Date match : 03/02/2024

54853.2	27297071	Champs S/Marne Foot 31	- Vaux La Rochette 31	Retour	10H
54854.2	27297072	Vaires Ent. Et C. Us 31	- Pays Crecois Fc 31	Retour	10H
54855.2	27297073	Non affecté	- Pontault Com. Ums 31	Retour	
55063.2	27334465	Chelles As 31	- Savigny Le Temple Fc 31	Retour	10H
55064.2	27334466	Briard S.C. 31	- Trilport Usf 31	Retour	10H

Date match : 10/02/2024

54846.2	27297064	Pays Crecois Fc 31	- Pontault Com. Ums 31	Retour	10H
54847.2	27297065	Vaux La Rochette 31	- Vaires Ent. Et C. Us 31	Retour	10H
54850.2	27297068	Chelles As 31	- Non affecté	Retour	
55061.2	27334463	Trilport Usf 31	- Champs S/Marne Foot 31	Retour	10H
55062.2	27334464	Savigny Le Temple Fc 31	- Briard S.C. 31	Retour	10H

Date match : 09/03/2024

54841.2	27297059	Pontault Com. Ums 31	- Vaux La Rochette 31	Retour	10H
54844.2	27297062	Briard S.C. 31	- Chelles As 31	Retour	10H
54845.2	27297063	Non affecté	- Pays Crecois Fc 31	Retour	
55059.2	27334461	Vaires Ent. Et C. Us 31	- Trilport Usf 31	Retour	10H
55060.2	27334462	Champs S/Marne Foot 31	- Savigny Le Temple Fc 31	Retour	10H

Date match : 16/03/2024

54856.2	27297074	Pays Crecois Fc 31	- Champs S/Marne Foot 31	Retour	10H
54857.2	27297075	Pontault Com. Ums 31	- Vaires Ent. Et C. Us 31	Retour	10H
54858.2	27297076	Vaux La Rochette 31	- Briard S.C. 31	Retour	10H
55065.2	27334467	Savigny Le Temple Fc 31	- Non affecté	Retour	
55066.2	27334468	Trilport Usf 31	- Chelles As 31	Retour	10H

Date match : 23/03/2024

54861.2	27297079	Champs S/Marne Foot 31	- Pontault Com. Ums 31	Retour	10H
54862.2	27297080	Briard S.C. 31	- Pays Crecois Fc 31	Retour	10H
54863.2	27297081	Chelles As 31	- Vaux La Rochette 31	Retour	10H
54865.2	27297083	Non affecté	- Vaires Ent. Et C. Us 31	Retour	
55067.2	27334469	Savigny Le Temple Fc 31	- Trilport Usf 31	Retour	10H

Date match : 27/04/2024

54867.2	27297085	Pays Crecois Fc 31	- Chelles As 31	Retour	10H
54868.2	27297086	Pontault Com. Ums 31	- Briard S.C. 31	Retour	10H
54869.2	27297087	Vaires Ent. Et C. Us 31	- Champs S/Marne Foot 31	Retour	10H
55068.2	27334470	Vaux La Rochette 31	- Savigny Le Temple Fc 31	Retour	10H
55069.2	27334471	Trilport Usf 31	- Non affecté	Retour	

Date match : 04/05/2024

54873.2	27297091	Chelles As 31	- Pontault Com. Ums 31	Retour	10H
54874.2	27297092	Briard S.C. 31	- Vaires Ent. Et C. Us 31	Retour	10H
54875.2	27297093	Non affecté	- Champs S/Marne Foot 31	Retour	
55070.2	27334472	Trilport Usf 31	- Vaux La Rochette 31	Retour	10H
55071.2	27334473	Savigny Le Temple Fc 31	- Pays Crecois Fc 31	Retour	10H

Date match : 25/05/2024

54876.2	... - ...	27297094	Champs S/Marne Foot 31	- Briard S.C. 31	Retour	10H
54877.2	... - ...	27297095	Vaires Ent. Et C. Us 31	- Chelles As 31	Retour	10H
54880.2	... - ...	27297098	Non affecté	- Vaux La Rochette 31	Retour	
55072.2	... - ...	27334474	Pays Crecois Fc 31	- Trilport Usf 31	Retour	10H
55073.2	... - ...	27334475	Pontault Com. Ums 31	- Savigny Le Temple Fc 31	Retour	10H